



# Plan d'action en développement social 2025-2030

**La cohésion sociale**  
au cœur du développement  
de la ville de demain!

[ville.quebec.qc.ca](http://ville.quebec.qc.ca)

VILLE DE  
**QUÉBEC**  
*l'accent  
d'Amérique*





# Table des matières

Mise en contexte	4
Conditions de réussite	5
Rôles de la Ville	6
Présentation de l'échéancier	7
Adéquation avec les principes de la Politique	8
<b>Orientation 1   Citoyennes, citoyens et communautés</b>	<b>9</b>
<b>Orientation 2   Milieux de vie complets</b>	<b>17</b>
<b>Orientation 3   Environnement systémique</b>	<b>26</b>
Mise en œuvre du plan d'action	31
Annexes	33



## Mise en contexte

Déoulant de la [Politique en développement social de la Ville de Québec 2025-2035](#), le Plan d'action municipal en développement social succède au Plan d'action solidaire 2020-2025.

Par ce plan, la Ville s'engage à assumer son rôle, selon ses responsabilités, ses compétences et ses capacités, en clarifiant les interventions qu'elle mettra en œuvre pour faire face aux défis actuels. L'ensemble des leviers municipaux permettant d'intervenir dans la sphère du développement social seront mobilisés dans la réalisation des actions.

Le Plan d'action municipal en développement social mise aussi sur la collaboration de l'ensemble des acteurs concernés pour bâtir ensemble des solutions collectives et pérennes. L'implication des organismes communautaires, des citoyennes, des citoyens, des commerces, des institutions et des gouvernements est incontournable pour atteindre les objectifs.

La mise en place d'actions universelles destinées à l'ensemble de la population sera favorisée tout comme le déploiement d'actions plus spécifiques répondant davantage à des besoins de groupes de citoyennes et de citoyens lorsque nécessaire. De même, des actions seront déployées à diverses échelles territoriales, soit locales ou municipales, afin de s'assurer de répondre aux enjeux constatés.

Afin de créer une plus grande cohérence entre les différentes actions portées par la Ville, ce plan mettra de l'avant les actions pour lesquelles plusieurs unités administratives et diverses orientations municipales sont concernées et celles qui ne sont pas spécifiquement inscrites dans d'autres documents d'orientation (politiques, visions, plans d'action, etc.).

# Conditions de réussite

L'atteinte des objectifs poursuivis par la Ville nécessite la mise en place de conditions favorables, dont :

- ▶ de la souplesse pour être en mesure de s'adapter aux besoins, aux réalités et aux environnements changeants;
- ▶ un dialogue en continu avec les principaux acteurs concernés, incluant les citoyennes et les citoyens;
- ▶ un partage des responsabilités entre les acteurs mobilisés;
- ▶ un engagement des autres paliers de gouvernement à intervenir et à investir dans des actions structurantes et pérennes en lien avec leurs champs d'intervention respectifs;
- ▶ une gouvernance qui permet une coordination efficace et un suivi rigoureux de la mise en œuvre du plan d'action;

- ▶ des actions qui sont en cohérence et en complémentarité avec les orientations actuelles et à venir de la Ville;
- ▶ des actions et des échéanciers qui respectent la capacité d'agir de la Ville et de l'ensemble des partenaires (ressources humaines, financières et matérielles).

La Ville de Québec ajustera ses actions au fur et à mesure en fonction de :

- ▶ sa capacité opérationnelle;
- ▶ l'évolution de l'environnement et des besoins du milieu;
- ▶ l'impact des actions mises en place;
- ▶ des occasions qui se présenteront.



# Rôles de la Ville

La Ville reconnaît qu'elle a le pouvoir d'agir pour favoriser le mieux-être collectif de sa population notamment dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, du développement communautaire, économique, culturel et social, du sport, des loisirs et des parcs et du logement social.

Elle favorise l'amélioration des milieux de vie, notamment par l'animation et l'aménagement des espaces publics, de parcs et d'espaces verts. Elle soutient la vie communautaire et appuie des initiatives sociales. Elle assure la sécurité et favorise le sentiment de sécurité de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Le tout, dans un objectif de renforcer la cohésion sociale à Québec.

Pour ce plan, la Ville exercera différents rôles. Le degré de sa participation sera déterminé selon les moyens qui seront identifiés dans chacune des actions prioritaires. Pour une même action, la Ville pourra jouer plusieurs rôles à différents moments.

## ► Responsable

Responsable principale de l'action, la Ville coordonne sa mise en œuvre et est garante du résultat.

## ► Mobilisateur

Mobilise les principaux acteurs pour agir et s'engager vers une action commune.

## ► Collaborateur

Collabore à une action commune avec ses partenaires. Elle porte une partie de l'action collective et non l'ensemble de l'action.

## ► Contributeur

Contribue à l'action en soutenant la mise en place de conditions favorables à sa réalisation.

## Unités administratives concernées et orientations associées

Plusieurs unités administratives de la Ville sont contributives au développement social et de nombreux documents d'orientation comportent des actions qui favorisent l'atteinte des objectifs et des cibles du présent plan d'action.

Ces actions n'ont donc pas été répertoriées dans le présent plan, mais leur réalisation fait partie intégrante de l'atteinte des objectifs de la Politique en développement social.

Ainsi, pour chacun des objectifs du plan, les unités administratives et les orientations concernées ont été identifiées.

La liste complète des unités administratives et des documents se trouve aussi en annexe.



## Présentation de l'échéancier

L'échéancier est proposé sur un horizon temporel, plutôt que par année, afin d'être plus agile tout au long de la mise en œuvre :

### ► **EC = en cours**

- › Actions récentes en cours de déploiement ou qui se déroulent de manière régulière et constante depuis plusieurs années.

### ► **CT = court terme**

(2 ans et moins)

- › Actions qui seront mises en œuvre rapidement après l'adoption du plan.

### ► **MT = moyen terme**

(de 3 à 5 ans)

- › Actions qui demandent la mise en place d'actions préalables ou qui nécessitent plus de temps à mettre en œuvre.

Selon les occasions et l'évolution des besoins, les échéanciers pourront être revus.

# Adéquation avec les principes de la Politique

Les grands principes définis dans la Politique orientent les actions et les décisions. Pour chaque axe d'intervention du plan d'action, les principes prédominants ont donc été identifiés à l'aide de leur pictogramme.

Les définitions des principes se trouvent en annexe.



► **Vivre-ensemble**



► **Santé durable**



► **Accessibilité universelle**



► **Équité territoriale**



► **Participation sociale et engagement citoyen**



► **Leadership partagé**





Orientation

1

**Citoyennes,  
citoyens  
et communautés**

# Axe d'intervention 1



Vivre-ensemble



Participation sociale  
et engagement citoyen



Accessibilité  
universelle

## Développement du plein potentiel et du pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens

### Objectif 1

Soutenir la participation et l'inclusion sociale et économique des citoyennes et des citoyens

#### Visées

- La reconnaissance de la diversité des populations et de leur contribution à la richesse collective
- Une participation accrue des personnes en situation de vulnérabilité à la vie sociale
- Le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance et le renforcement du filet social

#### Unités administratives concernées

- Affaires juridiques
- Culture et patrimoine
- Développement économique et grands projets
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Relations citoyennes et communications
- Ressources humaines

#### Principales orientations municipales associées

- [Municipalité amie des enfants - Engagements 2022-2025](#)
- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#)
- [Plan Talents](#)
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- Politique Québec, ville active (adoption prévue en 2025)
- [Stratégie de diversité, équité et inclusion](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030](#) et [Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#) et [Plan d'action 2024-2026](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#)
- [Vision événementielle](#) et [Plan d'action](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
1. Collaborer aux initiatives visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire		✓	
2. Valoriser la diversité des populations afin de réduire les préjugés envers certaines clientèles		✓	
3. Favoriser le développement des connaissances et des compétences des personnes intervenant auprès de clientèles spécifiques, afin de contribuer à mieux les accueillir et les accompagner		✓	
4. Poursuivre et bonifier les mesures permettant d'assurer l'accessibilité financière aux loisirs, aux sports, à la culture et aux activités communautaires	✓		
5. Stimuler la réalisation d'initiatives intergénérationnelles et interculturelles favorisant le vivre-ensemble	✓		
6. Soutenir des mesures qui renforcent l'autonomie, la formation ou l'employabilité de la population	✓		
7. Offrir une justice adaptée et accessible aux clientèles en situation de vulnérabilité	✓		



## Objectif 2

Soutenir l'engagement citoyen

### Visées

- L'augmentation de la représentativité des citoyennes et des citoyens rejoints
- L'expérimentation de projets initiés par des citoyennes et des citoyens
- La reconnaissance des bénévoles impliqués dans les organismes reconnus par la Ville

### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Relations citoyennes et communications

### Principales orientations municipales associées

- [Municipalité amie des enfants - Engagements 2022-2025](#)
- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#)
- [Politique de participation publique \(2021\)](#)
- [Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif \(2020\) et Cadre de soutien aux organismes reconnus \(2021\)](#)
- [Stratégie de diversité, équité et inclusion](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030 et Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030 et Plan d'action 2024-2026](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\) et Plan d'action 2021-2024](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
8. Soutenir la participation et l'implication des citoyennes et des citoyens dans les démarches de consultation publique et de conception de projets municipaux, plus particulièrement celles et ceux issus des groupes de population sous-représentés		✓	
9. Accompagner, faciliter et soutenir les initiatives citoyennes ayant un impact positif sur la communauté			✓
10. Reconnaître, valoriser et faciliter l'engagement bénévole	✓		

## Objectif 3

Faciliter l'accès à l'information

### Visées

- Des communications adaptées qui rejoignent l'ensemble des citoyennes et des citoyens
- Un accès facilité à l'information pour les citoyennes et citoyens
- La création de plateformes numériques centralisées

### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Relations citoyennes et communications
- Technologie de l'information

### Principales orientations municipales associées

- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#)
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- [Stratégie de diversité, équité et inclusion](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030](#) et [Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#) et [Plan d'action 2024-2026](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#)
- [Vision événementielle](#) et [Plan d'action](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
11. Diversifier les moyens pour rejoindre et informer les citoyennes et citoyens et contrer la fracture numérique de certaines clientèles		✓	
12. Développer des outils numériques centralisés pour faciliter la recherche d'informations et la promotion des activités et des événements se déroulant sur le territoire de la ville			✓
13. Simplifier et adapter les communications de la Ville en fonction des publics visés	✓		

## Axe d'intervention 2



Leadership  
partagé

### Appui au milieu communautaire et aux concertations

#### Objectif 1

Soutenir les organismes communautaires et collaborer avec eux

##### Visées

- Le renforcement du réseau communautaire
- La consolidation de la collaboration entre les organismes et la Ville

##### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Gestion des immeubles
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement

##### Principales orientations municipales associées

- [Municipalité amie des enfants - Engagements 2022-2025](#)
- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#)
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- [Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif \(2020\) et Cadre de soutien aux organismes reconnus \(2021\)](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\) et Plan d'action 2021-2024](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030 et Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030 et Plan d'action 2024-2026](#)
- [Vision événementielle et Plan d'action](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
14. Reconnaître, soutenir et valoriser l'apport des organismes reconnus	✓		
15. Renforcer le partenariat avec les organismes reconnus et non reconnus		✓	
16. Offrir des soutiens financiers souples, simples et adaptés aux besoins et à la réalité des organismes			✓
17. Optimiser l'octroi et l'utilisation des locaux communautaires au sein des bâtiments municipaux			✓
18. Soutenir les communautés dans le développement de projets d'équipements et d'infrastructures			✓



## Objectif 2

Supporter la concertation et favoriser le travail collaboratif

### Visées

- Le positionnement municipal face au soutien et à l'accompagnement des concertations
- Le renforcement de l'intersectorialité
- La présence accrue des représentants de la Ville dans les communautés et les milieux de vie

### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Développement économique et grands projets
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement

### Principales orientations municipales associées

- Plan Climat (adoption prévue en 2026)
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- [Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif \(2020\)](#) et [Cadre de soutien aux organismes reconnus \(2021\)](#)
- Politique Québec, Ville active (adoption prévue en 2025)
- [Vision de l'immigration 2024-2030](#) et [Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
19. Reconnaître et contribuer aux concertations locales, municipales et régionales		✓	
20. Initier la mobilisation et la concertation des différentes organisations dans les champs de responsabilité de la Ville	✓		
21. Développer de nouvelles collaborations avec les milieux communautaire, philanthropique et privé, les institutions publiques et les gouvernements pour réaliser des projets d'intérêt commun			✓
22. Déployer des ressources de proximité afin de faciliter le développement des milieux de vie		✓	



Orientation

# 2

Milieux de vie  
complets

# Axe d'intervention 1

## Réponse aux besoins de base des citoyennes et des citoyens



Santé durable



Équité territoriale



Accessibilité universelle

### Objectif 1

Favoriser la sécurité alimentaire et l'implantation d'un système alimentaire local responsable et de qualité

#### Visées

- Un meilleur accès physique et économique aux aliments sains pour les citoyennes et les citoyens
- Le soutien à la mise en place de projets de mutualisation des ressources des organismes en sécurité alimentaire
- Un meilleur arrimage des orientations et des actions municipales et régionales en sécurité alimentaire et alimentation.

#### Unités administratives concernées

- Développement économique et grands projets
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement

#### Principales orientations municipales associées

- [Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025](#)
- [Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
<b>23.</b> Soutenir et déployer des mesures et des initiatives favorisant l'accès physique et économique à une alimentation saine et de qualité, notamment pour les populations les plus vulnérables et dans les déserts et marais alimentaires <sup>1</sup>	✓		
<b>24.</b> Soutenir et consolider une offre de services diversifiée en sécurité alimentaire afin de favoriser une utilisation optimale des ressources, une complémentarité des actions et une plus grande efficacité collective			✓
<b>25.</b> Contribuer aux démarches régionales touchant la sécurité alimentaire et l'alimentation, dont celles visant la mise en place d'un système alimentaire territorialisé (SAT)			✓

<sup>1</sup> Un désert alimentaire désigne une zone géographique généralement défavorisée sur le plan socio-économique, où les gens ont un faible accès à des commerces offrant des aliments sains et abordables. En revanche, un marais alimentaire est une zone géographique où la population est exposée à une surabondance d'aliments à faible valeur nutritive, notamment par la présence de nombreux dépanneurs et restaurants-minute. (Source : Jalon50\_Defi-alimentaire.pdf)

## Objectif 2

Faciliter l'accès au logement pour toutes et pour tous

### Visées

- Une augmentation du nombre de logements sociaux par le soutien à la réalisation de nouveaux projets
- L'acquisition de logements privés par des OBNL
- Le soutien à des projets novateurs bonifiant le continuum résidentiel
- Une augmentation du nombre de personnes accompagnées en logement

### Unités administratives concernées

- Développement économique et grands projets
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement

### Principales orientations municipales associées

- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#) (adoption prévue en 2025)
- [Plan d'urbanisme et de mobilité](#) (adoption prévue en 2027)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030](#) et [Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en habitation 2020-2030](#) et [Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#) et [Plan d'action 2024-2026](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
26. Poursuivre les efforts pour répondre aux besoins diversifiés en logement en intensifiant le développement de logements sociaux et en favorisant le maintien et la protection du parc de logement actuel	✓		
27. Soutenir les projets et initiatives novatrices permettant de répondre à des besoins spécifiques et diversifiés	✓		
28. Maintenir et bonifier les services d'aide à la recherche de logements	✓		
29. Favoriser le développement de logements au sein de milieux vie complets			✓



## Axe d'intervention 2



Vivre-ensemble



Santé durable



Accessibilité universelle



Équité territoriale

### Accès universel et équitable aux services et aux équipements

#### Objectif 1

Assurer une offre diversifiée de services de proximité et d'équipements municipaux sur l'ensemble du territoire

#### Visées

- Une offre bonifiée, inclusive et accessible de services et d'activités communautaires, culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables à la santé
- Des infrastructures favorisant un cheminement sans obstacle
- Une augmentation des installations sanitaires disponibles et des points d'eau

#### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Développement économique et grands projets
- Gestion des immeubles
- Gestion du territoire
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement

#### Principales orientations municipales associées

- [Municipalité amie des enfants - Engagements 2022-2025](#)
- [Plan commerce 2020-2025](#)
- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#) (adoption prévue en 2025)
- [Plan d'urbanisme et de mobilité](#) (adoption prévue en 2027)
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- Politique Québec, ville active (adoption prévue en 2025)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030](#) et [Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#) et [Plan d'action 2024-2026](#)
- [Vision événementielle](#) et [Plan d'action](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
30. Consolider et développer une offre d'activités communautaires, récréatives, sportives, culturelles et événementielles accessibles et adaptées aux besoins	✓		
31. Maintenir une offre d'activités estivales de loisirs accessibles et sécuritaires pour les familles	✓		
32. Assurer l'accessibilité du plein air urbain et mettre en place une offre distinctive et complémentaire permettant un usage récréatif, de détente ou de contemplation		✓	
33. Développer et adapter les projets d'infrastructures en réponse aux besoins actuels et émergents des citoyennes et des citoyens	✓		
34. Améliorer l'accessibilité et la disponibilité de l'eau potable et des installations sanitaires en toute saison (toilettes, douches, buanderies, etc.)			✓
35. Offrir des incitatifs pour l'installation de commerces de proximité, en particulier dans les secteurs qui sont moins bien desservis		✓	



## Objectif 2

Favoriser un accès équitable à la mobilité pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens

### Visées

- L'augmentation de l'utilisation du transport collectif et actif par la population
- Le sentiment de sécurité accru de la population lors de ses déplacements
- Un impact positif sur la santé de la population et de l'environnement

### Unités administratives concernées

- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement
- Police
- Transport et mobilité intelligente

### Principales orientations municipales associées

- Plan Climat (adoption prévue en 2026)
- Politique Québec, ville active (adoption prévue en 2025)
- [Stratégie de sécurité routière 2025-2029](#)
- [Vision de la mobilité active 2023-2027](#) et [Plan d'action 2023-2027](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#) (mise à jour prévue en 2025)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
<b>36.</b> Soutenir l'amélioration de l'offre de transport collectif (incluant le transport adapté) et favoriser les déplacements actifs sur l'ensemble du territoire en prenant en compte les besoins diversifiés de la population			✓
<b>37.</b> Poursuivre le déploiement de la tarification sociale avec le programme ÉquiMobilité	✓		

## Axe d'intervention 3

### Espaces et lieux publics vivants et sécuritaires



Vivre-ensemble



Santé durable



Accessibilité universelle



Équité territoriale

### Objectif 1

Aménager des espaces publics attrayants et sécuritaires pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens

#### Visées

- La création d'espaces publics inclusifs et attrayants
- Des espaces publics et des aménagements urbains qui favorisent la cohésion sociale et le sentiment de sécurité

#### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Gestion du territoire
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement
- Sécurité civile

#### Principales orientations municipales associées

- [Plan d'urbanisme et de mobilité](#) (adoption prévue en 2027)
- Plan de gestion des graffitis
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- Politique Québec, ville active (adoption prévue en 2025)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle](#) (2021) et [Plan d'action 2021-2024](#) (mise à jour prévue en 2025)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#) et [Plan d'action 2024-2026](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
38. Expérimenter des aménagements temporaires avant d'aménager de façon permanente afin de s'assurer de l'utilisabilité et de répondre aux besoins	✓		
39. Mettre à la disposition de la population du matériel de loisir et des lieux favorables à la pratique libre			✓
40. Aménager des espaces publics agréables, sécuritaires, accessibles et polyvalents	✓		

## Objectif 2

Animer les espaces publics et intervenir pour assurer une cohabitation harmonieuse

### Visées

- Des espaces publics vivants et sécuritaires
- Une cohabitation harmonieuse entre les différents utilisateurs des espaces
- Des interventions qui favorisent le sentiment de sécurité

### Unités administratives concernées

- Culture et patrimoine
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement
- Police

### Principales orientations municipales associées

- [Municipalité amie des enfants - Engagements 2022-2025](#)
- [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#)
- [Politique culturelle 2025-2030](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\) et Plan d'action 2021-2024](#)
- [Vision de l'immigration 2024-2030 et Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- [Vision en matière d'itinérance 2024-2030 et Plan d'action 2024-2026](#)
- [Vision événementielle et Plan d'action](#)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
41. Favoriser et soutenir la réalisation d'activités et d'événements rassembleurs et accessibles permettant la rencontre, la mixité sociale et le vivre-ensemble	✓		
42. Intervenir, lorsque nécessaire, pour réduire les méfaits dans les espaces publics	✓		





Orientation

3

Environnement  
systémique

# Axe d'intervention 1



Santé  
durable



Équité  
territoriale

## Vers une transition socioécologique

### Objectif 1

Améliorer la résilience des populations et des organisations et soutenir le déploiement d'une économie durable sur le territoire

#### Visées

- L'adoption du Plan climat
- Une population plus résiliente face aux changements climatiques et mieux préparée à faire face aux sinistres
- La mise en place de mesures pour soutenir les citoyennes et les citoyens dans la réduction de leur impact environnemental
- Le soutien à une économie socialement responsable

#### Unités administratives concernées

- Approvisionnements
- Développement économique et grands projets
- Gestion des matières résiduelles
- Loisirs, sports et vie communautaire
- Planification de l'aménagement et de l'environnement
- Sécurité civile

#### Principales orientations municipales associées

- Plan Climat (adoption prévue en 2026)
- [Plan commerce 2020-2025](#)
- [Plan d'urbanisme et de mobilité](#) (adoption prévue en 2027)
- [Politique d'approvisionnement durable](#) (2024)
- [Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité](#)
- [Stratégie en faveur de la biodiversité](#) (adoption prévue en 2025)
- [Vision 2028-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles](#)
- [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle \(2021\)](#) et [Plan d'action 2021-2024](#) (mise à jour prévue en 2025)

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
43. Favoriser la mise en place de mesures d'atténuation et d'adaptation spécifiques pour les populations et les milieux vulnérables		✓	
44. Préparer la population et les organisations à faire face à différents sinistres	✓		
45. Collaborer aux efforts visant la mise en place d'une économie durable aux bénéfiques des citoyennes, des citoyens et des communautés	✓		
46. Soutenir le développement de l'économie sociale et d'initiatives de partage de services			✓



## Axe d'intervention 2



Leadership  
partagé

### Engagement de la Ville

#### Objectif 1

Exercer un leadership mobilisateur

##### Visées

- L'identification des rôles et des responsabilités de la Ville en développement social
- La reconnaissance du développement social dans l'ensemble des actions portées par la Ville
- La voix des citoyennes et des citoyens entendue et prise en compte

**L'engagement de la Ville en développement social concerne toute l'organisation municipale, tant les unités administratives que les instances politiques.**

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
47. Favoriser la prise en compte du développement social dans les différentes planifications et actions réalisées au sein de l'appareil municipal afin de favoriser une meilleure cohérence des interventions		✓	
48. Poursuivre les discussions avec les autres paliers de gouvernements pour définir les rôles respectifs et requérir les leviers pour agir	✓		
49. Être à l'écoute des citoyennes et des citoyens pour avoir une lecture juste de la situation et être en mesure de la partager auprès des autres paliers de gouvernements	✓		
50. Poursuivre les représentations auprès des ministères pour faire valoir l'importance de la contribution des organismes communautaires pour les citoyennes et les citoyens	✓		
51. Saisir les occasions et développer des partenariats financiers avec diverses instances publiques, privées et philanthropiques		✓	

## Objectif 2

Améliorer la compréhension des impacts des actions de la Ville sur les citoyennes, les citoyens et les communautés

### Visées

- Une réflexion sur la valorisation et la disponibilité des données
- Le développement d'outils d'analyse ou d'appropriation de ceux existants
- Le développement d'une culture de l'innovation sociale et de l'expérimentation
- Instauration de nouvelles collaborations avec le milieu de la recherche

**Toute l'organisation municipale, tant les unités administratives que les instances politiques, devrait avoir comme objectif d'améliorer la compréhension des impacts de leurs actions.**

Actions	Échéancier		
	EC	CT	MT
52. Se doter d'outils d'analyse pour guider les interventions et les décisions	✓		
53. Évaluer les impacts sociaux de certains projets en amont de leur réalisation	✓		
54. Entamer une réflexion sur la valorisation des données afin de les rendre disponibles et de développer une culture des données			✓
55. Développer des collaborations avec des chaires de recherche pour permettre l'expérimentation d'actions innovantes		✓	
56. Participer aux différentes communautés de pratique pour renforcer les compétences des employés municipaux et favoriser le partage d'expertise	✓		
57. Joindre des mouvements nationaux ou mondiaux sur des enjeux sociaux importants		✓	



**Mise en œuvre  
du plan d'action**



Pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action, la Ville :

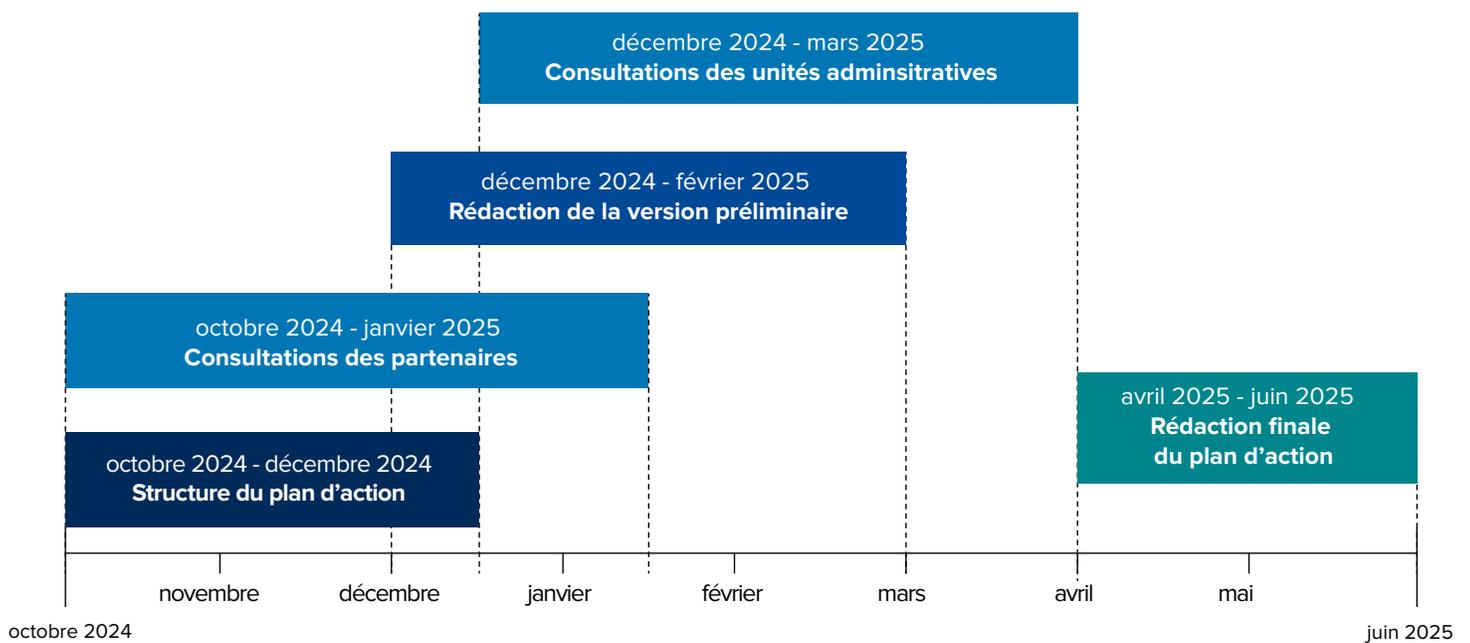
- ▶ Mettra en place une gouvernance qui inclura les partenaires internes et externes.
- ▶ Réalisera un plan de mise en œuvre, incluant les différents livrables de la Ville et leurs responsables.
- ▶ Assurera un suivi et réalisera un bilan annuellement.
- ▶ Évaluera les actions et les adaptera lorsque nécessaire.

## Annexes



## Annexe 1

### Processus d'élaboration du plan d'action



## Annexe 2

### Unités administratives concernées dans la réalisation du Plan d'action municipal 2025-2030

- ▶ Affaires juridiques
- ▶ Approvisionnements
- ▶ Culture et patrimoine
- ▶ Développement économique et grands projets
- ▶ Gestion des immeubles
- ▶ Gestion des matières résiduelles
- ▶ Gestion du territoire
- ▶ Loisirs, sports et vie communautaire
- ▶ Planification de l'aménagement et de l'environnement
- ▶ Police
- ▶ Relations citoyennes et communications
- ▶ Ressources humaines
- ▶ Sécurité civile
- ▶ Technologie de l'information
- ▶ Transport et mobilité intelligente



## Annexe 3

### Orientations municipales associées à la réalisation du Plan d'action municipal 2025-2030

- ▶ [Municipalité amie des enfants - Engagements 2022-2025](#)
- ▶ Plan Climat (adoption prévue en 2026)
- ▶ [Plan commerce 2020-2025](#)
- ▶ [Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025](#)
- ▶ [Plan d'action Municipalité amie des aînés](#) (adoption prévue en 2025)
- ▶ [Plan d'urbanisme et de mobilité](#) (adoption prévue en 2027)
- ▶ [Plan de gestion des graffitis](#) (2018)
- ▶ [Plan de sécurité civile](#) (2019)
- ▶ Plan directeur des parcs et espaces publics (adoption prévue en 2026)
- ▶ [Plan Talents](#)
- ▶ [Politique culturelle 2025-2030](#)
- ▶ [Politique d'approvisionnement durable](#) (2024)
- ▶ [Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité](#)
- ▶ [Politique de participation publique](#) (2021)
- ▶ [Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif](#) (2020) et [Cadre de soutien aux organismes reconnus](#) (2021)
- ▶ [Politique Québec, ville active](#) (adoption prévue en 2025)
- ▶ [Stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion](#) (2021)
- ▶ [Stratégie de sécurité routière 2025-2029](#)
- ▶ [Stratégie en faveur de la biodiversité](#) (adoption prévue en 2025)
- ▶ [Vision 2028-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles](#)
- ▶ [Vision de la forêt urbaine](#) (adoption prévue en 2026)
- ▶ [Vision de la mobilité active 2023-2027](#) et [Plan d'action 2023-2027](#)
- ▶ [Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle](#) (2021) et [Plan d'action 2021-2024](#) (mise à jour prévue en 2025)
- ▶ [Vision de l'immigration 2024-2030](#) et [Plan d'action municipal de l'immigration 2024-2026](#)
- ▶ [Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec](#)
- ▶ [Vision en habitation 2020-2030](#) et [Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026](#)
- ▶ [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#) et [Plan d'action 2024-2026](#)
- ▶ [Vision événementielle](#) et [Plan d'action](#)

## Annexe 4

### Rappel des grands principes de la Politique en développement social 2025-2035

Les grands principes sont des lignes directrices qui orientent les actions et les décisions. Ils permettent de lier les valeurs aux objectifs à atteindre et aux actions à entreprendre.



#### Le vivre-ensemble

Il contribue à une plus grande cohésion sociale en reconnaissant et en valorisant la **diversité**, en favorisant l'**équité** de même qu'en assurant l'**inclusion** de toutes et tous, afin d'éliminer toute forme de discrimination et d'inégalité au sein de la société. Il permet ainsi de générer de la vitalité au sein des communautés en stimulant le sentiment d'appartenance et de sécurité des populations et en contribuant à l'épanouissement de chacun.



#### Diversité de la population :

Toutes les citoyennes et tous les citoyens sont représentés dans les divers aspects de la société, peu importe leur genre, leur ethnicité, leur classe sociale, leur orientation sexuelle et leur identité de genre, leurs capacités physiques et intellectuelles, leur religion et leurs croyances. La représentation de la diversité est importante pour que chaque personne se sente acceptée, puisse exprimer sa voix et voir sa contribution reconnue.



#### Équité :

Toutes les citoyennes et tous les citoyens ont accès à ce dont ils ont besoin pour réussir. L'équité permet de faire mieux et d'aller plus loin que l'égalité. Par l'équité, il est possible d'atteindre l'inclusion réelle.



#### Inclusion :

Elle vise la création de milieux de vie qui accueillent, respectent et valorisent la diversité et dans lesquels la contribution de chaque individu est reconnue. L'inclusion va au-delà de l'appartenance à une communauté. Les citoyennes et les citoyens doivent se sentir à l'aise dans leur individualité et être en mesure de s'épanouir.



## **La santé durable**

Elle englobe autant la santé physique que la santé psychologique, individuelle et collective. Elle implique la création de milieux de vie propices au développement et au maintien de saines habitudes de vie permettant le plein épanouissement de chaque individu et favorisant l'harmonie avec soi-même et avec les autres.

## **L'équité territoriale**

Elle permet de prendre en compte les réalités spécifiques de chaque quartier, ainsi que les besoins actuels et émergents des citoyennes et citoyens, afin de s'assurer d'un partage équitable des ressources, des services et des opportunités sur l'ensemble du territoire.

## **L'accessibilité universelle**

Il s'agit d'une approche inclusive qui suppose la mise en place ou l'adaptation de services, activités, informations, environnements, lieux, produits ou méthodes permettant à toute personne, quelles que soient ses capacités, de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir une expérience équivalente.

## **La participation sociale et l'engagement citoyen**

La participation sociale permet aux citoyennes et aux citoyens de prendre part à la vie sociale, culturelle et communautaire de leur milieu. Tandis que l'engagement citoyen réfère à l'implication active des personnes pour participer au processus décisionnel ou pour réaliser des actions qui favorisent le mieux-être collectif.

## **Le leadership partagé**

Le développement social est une responsabilité partagée entre les citoyennes et les citoyens, les instances locales, provinciales ou nationales, qu'elles soient communautaires, institutionnelles, gouvernementales ou privées. Il est essentiel de reconnaître le rôle de chacun et de mettre en place les conditions pour que tous les acteurs puissent jouer leur rôle, en collaboration et en concertation les uns avec les autres. Leurs leviers respectifs doivent être mis à contribution pour atteindre des objectifs communs, tout en respectant les responsabilités spécifiques de chacun.





Br  
Promo  
Andro

— CHOCOLATERIE — CHOCOLATS FAVORIS — GLACER

ZOR

siroc

